

REPUBLIQUE FRANCAISE

21340210000084

Camping Affenage

POSTE COMPTABLE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET Camping Affenage

ANNEE 2024

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		X
D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e:
la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio
d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du
budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	160 012,26	129 223,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		30 789,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		160 012,26	160 012,26

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	78 962,26	89 010,46
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	10 048,20	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		89 010,46	89 010,46

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	249 022,72	249 022,72
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	50 500,00		52 200,00	52 200,00	52 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	26 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion des services		76 500,00	0,00	73 200,00	73 200,00	73 200,00
66	Charges financières	7 350,00		7 350,00	7 350,00	7 350,00
67	Charges exceptionnelles	287,25		500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		84 137,25	0,00	81 050,00	81 050,00	81 050,00
023	Virement à la section d'investissement (33 792,18		30 606,01	30 606,01	30 606,01
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	48 453,89		48 356,25	48 356,25	48 356,25
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		82 246,07	0,00	78 962,26	78 962,26	78 962,26
TOTAL		166 383,32	0,00	160 012,26	160 012,26	160 012,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

160 012,26

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	41 808,86		40 050,00	40 050,00	40 050,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	79 000,00		65 150,00	65 150,00	65 150,00
Total des recettes de gestion des services		120 808,86	0,00	105 200,00	105 200,00	105 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			1 050,00	1 050,00	1 050,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		120 808,86	0,00	106 250,00	106 250,00	106 250,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	22 973,00		22 973,00	22 973,00	22 973,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		22 973,00	0,00	22 973,00	22 973,00	22 973,00
TOTAL		143 781,86	0,00	129 223,00	129 223,00	129 223,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

30 789,26

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

160 012,26

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (1)**

55 989,26

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	31 816,37		27 989,26	27 989,26	27 989,26
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		31 816,37	0,00	27 989,26	27 989,26	27 989,26
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	27 500,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		27 500,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		59 316,37	0,00	55 989,26	55 989,26	55 989,26
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	22 973,00		22 973,00	22 973,00	22 973,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		22 973,00	0,00	22 973,00	22 973,00	22 973,00
TOTAL		82 289,37	0,00	78 962,26	78 962,26	78 962,26
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	10 048,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	89 010,46

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves	4 057,95		10 048,20	10 048,20	10 048,20
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		4 057,95	0,00	10 048,20	10 048,20	10 048,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		4 057,95	0,00	10 048,20	10 048,20	10 048,20
021	Virement de la section de fonctionnement	33 792,18		30 606,01	30 606,01	30 606,01
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	48 453,89		48 356,25	48 356,25	48 356,25
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		82 246,07	0,00	78 962,26	78 962,26	78 962,26
TOTAL		86 304,02	0,00	89 010,46	89 010,46	89 010,46
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	89 010,46

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)

55 989,26

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	52 200,00		52 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	21 000,00		21 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	7 350,00		7 350,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		48 356,25	48 356,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		30 606,01	30 606,01
Dépenses d'exploitation - Total		81 050,00	78 962,26	160 012,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

160 012,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		22 973,00	22 973,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	28 000,00		28 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	27 989,26		27 989,26
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		55 989,26	22 973,00	78 962,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

10 048,20

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

89 010,46

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	40 050,00		40 050,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	65 150,00		65 150,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 050,00	22 973,00	24 023,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		106 250,00	22 973,00	129 223,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

30 789,26

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

160 012,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		48 356,25	48 356,25
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		30 606,01	30 606,01
Recettes d'investissement - Total			78 962,26	78 962,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

10 048,20

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

89 010,46

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	50 500,00	52 200,00	52 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	7 000,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	150,00	100,00	100,00
607	Achats de marchandises	1 000,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	150,00	150,00	150,00
61521	Bâtiments publics	500,00	1 000,00	1 000,00
61523	Réseaux	750,00	250,00	250,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6162	Assurances obligatoires dommage constru	200,00		
618	Divers	1 250,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6232	Echantillons	50,00	50,00	50,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	300,00	300,00
6288	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 500,00	3 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	26 000,00	21 000,00	21 000,00
6211	Personnel intérimaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6218	Autres personnel extérieur	25 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		76 500,00	73 200,00	73 200,00
66	Charges financières (b)	7 350,00	7 350,00	7 350,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 350,00	7 350,00	7 350,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE CNE de l'exercice N CNE de l'exercice N-1			
67	Charges exceptionnelles (c)	287,25	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	287,25	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		84 137,25	81 050,00	81 050,00
023	Virement à la section d'investissement	33 792,18	30 606,01	30 606,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 453,89	48 356,25	48 356,25
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	48 453,89	48 356,25	48 356,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		82 246,07	78 962,26	78 962,26
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		82 246,07	78 962,26	78 962,26

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES
A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		166 383,32	160 012,26	160 012,26

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	160 012,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	41 808,86	40 050,00	40 050,00
706	Prestations de services	37 471,61	35 000,00	35 000,00
707	Ventes de marchandises	50,00	50,00	50,00
7083	Locations diverses	4 287,25	5 000,00	5 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	79 000,00	65 150,00	65 150,00
752	Revenus des immeubles	77 000,00	62 150,00	62 150,00
753	Reversement de taxe de séjour	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7581	FCTVA		500,00	500,00
7588	Autres		500,00	500,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		120 808,86	105 200,00	105 200,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		1 050,00	1 050,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu		1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels		50,00	50,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		120 808,86	106 250,00	106 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	22 973,00	22 973,00	22 973,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	22 973,00	22 973,00	22 973,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 973,00	22 973,00	22 973,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		143 781,86	129 223,00	129 223,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 789,26
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	160 012,26

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	31 816,37	27 989,26	27 989,26
2128	Autres terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	500,00	500,00	500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	6 043,30	6 000,00	6 000,00
2188	Autres	18 273,07	14 489,26	14 489,26
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		31 816,37	27 989,26	27 989,26
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	27 500,00	28 000,00	28 000,00
1641	Emprunts en euros	27 500,00	28 000,00	28 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		27 500,00	28 000,00	28 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		59 316,37	55 989,26	55 989,26

040	Opération d'ordre transfert entre section	22 973,00	22 973,00	22 973,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	22 973,00	22 973,00	22 973,00
13914	Communes	22 973,00	22 973,00	22 973,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 973,00	22 973,00	22 973,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		82 289,37	78 962,26	78 962,26
---	--	------------------	------------------	------------------

			+	
RESTES A REALISER N-1				0,00
			+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				10 048,20
			=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				89 010,46

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 057,95	10 048,20	10 048,20
1068	Autres réserves	4 057,95	10 048,20	10 048,20
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		4 057,95	10 048,20	10 048,20
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 057,95	10 048,20	10 048,20

021	Virement de la section de fonctionnemen	33 792,18	30 606,01	30 606,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	48 453,89	48 356,25	48 356,25
2805	Concessions & droits similaires,brevets,l	195,00	195,00	195,00
28121	Terrains nus	43 843,84	43 843,84	43 843,84
28128	Autres terrains	1 150,40	1 150,40	1 150,40
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	138,00	138,00	138,00
28184	Mobilier	1 162,50	1 162,50	1 162,50
28188	Autres	1 964,15	1 866,51	1 866,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		82 246,07	78 962,26	78 962,26
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		82 246,07	78 962,26	78 962,26

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	86 304,02	89 010,46	89 010,46
---	------------------	------------------	------------------

		+
RESTES A REALISER N-1	0,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 010,46	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 01/01/2024
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembour- sements (6)		Profil d'amo- risse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)																	
Néant																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					585 000,00												
1641 Emprunts en euros					585 000,00												
00002120520	CREDIT AGRICOLE MUTUELLE DU LA	16/11/2017		20/02/2018	290 000,00	F			1,71	1,71	EUR	P	N	N	A-1		
25364702	CREDIT MUTUEL	19/03/2018		30/06/2018	295 000,00	F			1,55	1,55	EUR	P	N	N	A-1		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
Néant																	
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)																	
Néant																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
TOTAL GENERAL					585 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2024										Annuité de l'exercice		ICINE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résul- tante (en an- nées)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				432 451,17				27 456,93	6 876,83		3 698,21		
1641 Emprunts en euros				432 451,17				27 456,93	6 876,83		3 698,21		
00002120520	N			213 134,88	13,99		F	13 593,49	3 557,75		379,13		
26364702	N			219 316,29	14,49		F	13 863,44	3 319,08		3 319,08		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
TOTAL GENERAL				432 451,17				27 456,93	6 876,83		3 698,21		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%		%	%	%
	Montant en euros	486 043,77					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2024	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
		Index (5)	Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux					
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 034-213402100-20240411-2024_27-DE



IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2024	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 01/01/2024
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2024	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES**

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-10 048,20	-10 048,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-10 048,20	-10 048,20

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	10 048,20	10 048,20
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-10 048,20	-10 048,20
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	50 973,00	50 973,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	78 962,26	78 962,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	27 989,26	27 989,26

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		50 973,00	50 973,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 000,00	28 000,00
1641	Emprunts en euros	28 000,00	28 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 973,00	22 973,00
13914	Communes	22 973,00	22 973,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		78 962,26	III 78 962,26
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		78 962,26	78 962,26
2805	<i>Concessions & droits similaires,brevets,licences.</i>	195,00	195,00
28121	<i>Terrains nus</i>	43 843,84	43 843,84
28128	<i>Autres terrains</i>	1 150,40	1 150,40
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	138,00	138,00
28184	<i>Mobilier</i>	1 162,50	1 162,50
28188	<i>Autres</i>	1 866,51	1 866,51
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	30 606,01	30 606,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	106 250,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE							
REDACTEUR (AV. SEPT. 2022)	B	1,00		1,00		1,00	1,00
TECHNIQUE		1,00		1,00		1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)			1,00	1,00	1,00		1,00
NEANT							
TOTAL GENERAL		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2024	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
REDACTEUR	B	ADM	478	1 944,70	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL				1 944,70		

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

POL : Police

POMP : Sapeurs-pompiers

X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-14 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %

327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352)

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus

A : Autres

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 18
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES - Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par Le Maire ,
A Le Pouget, le 11/04/2024
Le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Le Pouget, le 11/04/2024

Les membres de l'Assemblée Délibérante,

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
ALVERGNE Brice		LAFON Alain	
BARRAL Thibaut		MANDON Éric	
BONNIOL Karine		MARY Julien (donne pouvoir à OULLIE Laurent)	
BONNET Cendrine		ORTUNO Thierry	
BOURBOUJAS Françoise		OULLIE Laurent	
CLAVEL Inès		PARRA Christophe (donne pouvoir à LAFON Alain)	
CORIA Mathieu (donne pouvoir à MANDON Éric)		REKKAB Claude	
CUTANDA Josette		RENOUARD Nathalie	
DESCAMPS Danièle (donne pouvoir à BONNET Cendrine)		VALERO Fanny (donne pouvoir à CUTANDA Josette)	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/____, et de la publication le ____/____/____

A Le Pouget, le ____/____/____